

Communauté d'Agglomération

GAP • TALLARD • DURANCE



#06

Automne
2018

VOTRE MAGAZINE !

TRI SÉLECTIF



**de nouvelles
habitudes à adopter !**

Barillonnette - Châteauvieux - Claret - Curbans - Esparron - Fouillouse - Gap - Jarjays - Lardier et Valença
Lettret - La Freissinouse - La Saulce - Neffes - Pelleautier - Sigoyer - Tallard - Vitrolles



Six start-ups ont intégré l'incubateur GAAAP

L'incubateur GAAAP, fraîchement créé par l'Agglo et la CCI des Hautes-Alpes, accueille ses six premiers créateurs de start-up pour une session d'accompagnement. Il s'agit de Benoît Malchrowicz (ProHacktive), de Marlène Vanderweyen, de Grégoire Warnier (EquilaTerre), de Johannes Faure-Brac (Eola), d'Esteban Villalon (Message in a bubble@) et de Laurent Foissac et Sébastien Aubert (Alps Epic).

Pendant 6 à 24 mois, l'incubateur apporte à ces start-ups des services et un accompagnement personnalisé (coaching, ateliers dédiés, ouverture à un réseau de financeurs...) afin de leur permettre de se développer.

Parallèlement, GAAAP propose également un espace de coworking pour tous les porteurs de projets qui le souhaitent. Ils ont ainsi la possibilité de bénéficier d'espaces de travail et de réunion de façon ponctuelle ou plus régulière, mais aussi d'échanges avec d'autres créateurs.

Ce que vous versez à l'Agglo sur votre feuille d'impôts



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
AVIS D'IMPÔT 2018
TAXES FONCIÈRES
volées et perçues par la commune, le département et divers organismes

Si vous êtes imposé à la taxe foncière, vous ne participez au financement de la Communauté d'agglomération qu'au travers de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), perçue pour assurer la collecte des déchets et leur traitement. Elle est d'ailleurs en baisse dans la plupart des communes du territoire puisque, sur proposition de son président, Roger Didier, le conseil communautaire a décidé de ramener progressivement (sur cinq ans) l'ensemble des taux à 8,65%, soit le plus bas en vigueur (actuellement appliqué à Gap, La Freissinouse et Pelleautier).

Il est à noter que la Communauté d'agglomération n'impose pas les particuliers au titre de la taxe additionnelle d'intercommunalité. Cette taxe a même été supprimée pour les habitants des 14 communes qui ont rejoint l'Agglo en 2017. C'est la seule intercommunalité du département à ne pas appliquer cette taxe.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération a décidé de ne pas instaurer la nouvelle taxe sur l'entretien des cours d'eau, prévue par le gouvernement dans le cadre du transfert aux intercommunalités de cette compétence obligatoire (dite "Gemapi").



École de musique, natation scolaire et accueil de loisirs intègrent définitivement l'Agglo

Depuis sa création, le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance porte trois compétences dites « facultatives », précédemment exercées par la communauté de communes de Tallard-Barillonnette. Il s'agit de l'école de musique de Tallard, de la natation scolaire et de l'accueil de loisirs. L'Agglo disposait d'un délai de deux ans pour se prononcer sur leur devenir. Sur proposition de son président, Roger Didier, le conseil communautaire a décidé, le 20 septembre, d'exercer définitivement ces trois compétences facultatives. S'agissant de la natation scolaire et de l'accueil de loisirs, cette compétence ne concernera pas la commune de Gap, qui continuera de l'exercer elle-même. Ce sera aussi le cas pour le conservatoire à rayonnement départemental de Gap.

« À cette étape de la construction de notre Agglo, il serait contraire à l'esprit de solidarité qui la caractérise de lui faire supporter des services jusqu'ici financés par la Ville de Gap », explique Roger Didier, président de l'Agglo et maire de Gap.



Ce que l'Agglo a déjà changé pour vous

La Communauté d'agglomération a beau être présente dans votre quotidien, vous n'en identifiez pas toujours, loin s'en faut, tous les apports. Et pourtant, alors qu'elle va fêter son cinquième anniversaire (et son deuxième sous sa configuration actuelle à 17 communes), vous devez être conscients de ce que l'Agglomération a déjà changé pour vous.

En premier lieu, **sa création se traduit pour bon nombre de foyers par une diminution de leur imposition**. Nous avons supprimé la taxe additionnelle d'intercommunalité, ce qui a bénéficié aux habitants des 14 communes qui nous ont rejoint le 1^{er} janvier 2017. L'harmonisation progressive de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) entraîne aussi une baisse pour eux.

Dans le même temps, nous offrons de nouveaux services. Depuis le 1^{er} septembre, **l'Agglomération accorde la gratuité sur les 54 lignes de transports qu'elle organise** à l'intérieur de son périmètre. C'est un geste significatif pour votre portefeuille, a fortiori en ces temps d'augmentation du prix des carburants. C'est en même temps un geste très concret en faveur de l'environnement.

L'Agglomération, c'est encore **la volonté de développer l'attractivité de notre territoire et d'encourager la création d'emplois**. Elle gère ainsi les zones d'activités économiques, de Lardier-et-Valença à Gap. Elle est à l'origine de la création, avec la CCI, de l'incubateur de start-ups et espace de coworking GAAAP, qui permet d'accompagner très concrètement des porteurs de projets innovants.

En matière d'environnement, nous continuons d'installer des containers à déchets enterrés et semi-enterrés et nous assurons l'assainissement des eaux usées grâce à nos 17 stations d'épuration. Dès ce mois de novembre, nous allons franchir **un pas supplémentaire dans la gestion de nos déchets en recyclant davantage d'emballages tout en simplifiant le tri**. Nous contribuons ainsi, à notre niveau, à réduire les plastiques de toute sorte qui, sinon, continueraient de polluer nos océans avec les conséquences désastreuses que l'on connaît.

L'Agglomération, c'est aussi un esprit de solidarité entre villes et communes rurales. Nous avons adopté un pacte de solidarité financière, avec un fonds de concours qui bénéficie en premier lieu aux communes les moins riches en finançant la réalisation ou l'acquisition d'un équipement.

Ce ne sont là que quelques exemples symboliques de la valeur ajoutée de la Communauté d'agglomération. **Nous agissons à la fois pour améliorer votre quotidien et pour envisager un avenir meilleur**. Sans tapage mais de manière très concrète. C'est une vraie satisfaction que je souhaite partager avec vous !

Roger DIDIER

Président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

SOMMAIRE

L'Agglo en bref 2

L'Agglo en action 4/5
54 lignes de transports gratuites pour « L'Agglo en bus »

L'Agglo en action 6/9
Maintenant, dans l'Agglo, tous les emballages se trient !

L'Agglo Eco 10
Acanthis laboratoire : le végétal bio à forte valeur ajoutée

L'agenda 11

Directeur de la publication : Roger Didier.

Coordination de la rédaction : Alexandre Lhaa

Textes : Gérard Bernerd, Alexandre Lhaa, Laurent Panella Sandrine Vallet, Agence de communication Kangourou.

Photos : Stéphane Demard, Agence de communication Kangourou.

Réalisation graphique : Empreinte Graphique.

Impression : Riccobono Offset Press.

Communauté d'Agglomération
GAP • TALLARD • DURANCE



54 LIGNES DE TRANSPORTS GRATUITES POUR « L'AGGLO EN BUS »

Depuis le 3 septembre, le réseau de transports en commun de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance est accessible gratuitement pour tous les usagers. Désormais baptisé « L'Agglo en bus », ce service bénéficie d'une fréquence identique pour les lignes urbaines de Gap et d'une navette supplémentaire pour desservir l'est de la ville.



Deux navettes 100% électriques ont rejoint le parc de véhicules de « L'Agglo en bus ». Leur nouveau look a été dévoilé lors du conseil communautaire, le 19 septembre, par Roger Didier, président de l'Agglo, et Christian Hubaud, premier vice-président, aux côtés des responsables du service.

La Communauté d'agglomération gère 54 lignes de transports à l'intérieur de son périmètre. Depuis le 1^{er} janvier, 25 lignes régulières et scolaires lui ont en effet été transférées par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, venant s'ajouter aux 28 que l'Agglomération organisait déjà.

Ce changement d'autorité organisatrice s'était fait de manière transparente pour les usagers, puisque l'essentiel de ces lignes est assuré par des prestataires privés. Mais depuis le 3 septembre, un autre changement plus visible est intervenu. Toutes les lignes gérées par la Communauté d'agglomération, sous le nouveau nom de « L'Agglo en bus », sont désormais accessibles gratuitement par tous les usagers. C'était déjà le cas, depuis 2005, sur la commune de Gap. Sur proposition de son président, Roger Didier, ce principe a été étendu à l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

« C'est un acte politique fort », souligne Roger Didier. « Cela montre ce que peut apporter l'Agglomération à notre territoire. Cette gratuité doit aussi donner un élan supplémentaire à la mobilité, en incitant à réduire l'usage de la voiture pour ses déplacements. »

Le président de la Communauté d'agglomération rappelle au passage que cette gratuité est permise en partie par le versement Transports des employeurs du territoire.

Une ligne supplémentaire à Gap et plusieurs nouveautés

La gratuité n'est pas le seul axe de cette politique de la Communauté d'agglomération en faveur du développement de la mobilité collective sur le territoire. C'est ainsi qu'une nouvelle navette a été mise en place à Gap, le « Centro C », qui dessert le Haut-Châtelard et le Val du Plan, le lotissement Beauchâteau, la Justice, les Fauvins et Tokoro et les relie à la gare SNCF et à Ladoucette. Cette nouvelle ligne fonctionne toute l'année, du mardi au samedi.

Autre nouveauté : la suppression des horaires différenciés pendant les vacances scolaires. Cela avait déjà été mis en place pour les bus 1 et 3, l'an dernier ; désormais, ce sont toutes les lignes de bus urbains qui appliquent les mêmes horaires toute l'année.

Ces améliorations sont doublées de la mise en service de navettes 100% électriques, affectées aux lignes Centro A et C. Une navette électrique autonome doit également être expérimentée entre le parking-relais du stade nautique de Gap et Porte-Colombe ; elle est en attente d'homologation par le gouvernement. Enfin, une application smartphone gratuite doit permettre prochainement aux voyageurs de visualiser les informations en temps réel sur la position des bus urbains à Gap.

“ Les administrés des 17 communes du territoire ne peuvent qu'être satisfaits de cette avancée. Tous ceux qui étaient sceptiques au moment de rejoindre la Communauté d'agglomération ont vu les points positifs qu'elle avait amenés, que ce soit au niveau des impôts et maintenant des transports. ”

Christian Hubaud, 1^{er} vice-président en charge des transports urbains et maire de Pelleautier

Retrouvez les horaires et les cartes des lignes dans le guide des transports, disponible dans les mairies du territoire et dans les bureaux de Gap et de Tallard de l'office de tourisme, ainsi que sur le site internet de l'Agglo, www.gap-tallard-durance.fr, avec des cartes interactives.



« C'EST UN GESTE ÉCOLOGIQUE ET C'EST GRATUIT, POURQUOI S'EN PRIVER ? »

La ligne 100 assure une dizaine d'aller-retours quotidiens entre La Saulce, Tallard et Gap. Depuis septembre, cette ligne est gratuite pour tous les usagers. De nombreux utilisateurs sont conquis. Témoignages.

L'autocar s'arrête près du stade nautique de Gap. Il est 16h55. Direction Tallard et La Saulce. Quelques lycéens sont au fond du véhicule. Mais l'essentiel des passagers sont des adultes. Généralement, il s'agit de nouveaux utilisateurs de cette ligne cadencée, qui assure une dizaine d'allers-retours quotidiens entre La Saulce, Tallard et Gap et trois allers-retours le samedi.

Edwige Franco rejoint ainsi Tallard après sa journée de travail à Gap. « *Je suis ravie* », dit-elle. « *Depuis le mois de septembre, je prends le car matin et soir, quatre jours par semaine. J'ai légèrement modifié mes horaires de travail pour que ça s'adapte.* » Qu'est-ce qui l'a convaincue de recourir à ce service de l'Agglomération ? « *Il y a plusieurs raisons. Déjà, il y a un service, donc autant en profiter. Cela fait moins de voitures pour Gap, il y a donc un peu d'écologie dans ma décision, et puis la hausse du prix du carburant. C'est vraiment une très bonne chose. C'est convivial aussi de prendre le bus. Et, en plus, les conducteurs sont sympas et bien à l'heure.* »

Johanna, Tallardienne également, a elle aussi adopté le réflexe « L'Agglo en bus » ! « *Je le prends tous les jours pour aller travailler. C'est pratique, ça évite d'utiliser la voiture. En plus, c'est gratuit, pourquoi s'en priver ? On peut repartir à 18h20 de Gap, ce qui est indispensable. Pour moi, c'était une des raisons de venir m'installer à Tallard.* »

« C'est vraiment une bonne initiative »

Dominique, qui habite La Saulce, utilise cette ligne depuis plusieurs années. Bien évidemment, il a accueilli la gratuité avec satisfaction : « *C'est encore mieux, même si je sais que rien n'est gratuit et que ce service a un coût. Moi, je travaille à La Saulce, mais je n'ai pas de voiture. Je l'utilise très régulièrement pour faire des courses à Gap. C'est pratique.* »

Demeurant à Châteauvieux, Marc prend désormais régulièrement la ligne 100 pour aller travailler à Gap. « *J'ai eu l'information grâce au guide des transports que nous avons reçu dans notre boîte aux lettres. Pour moi, c'est une démarche écologique : ça m'évite d'ajouter ma voiture à toutes celles qui roulent déjà à Gap. Il y a un côté économique aussi, c'est clair. C'est vraiment une bonne initiative.* »

Christiane Macé fait quant à elle le chemin vers Gap, où elle habite. « *J'utilise cette ligne depuis mars 2017, car trois à quatre fois par semaine, je viens voir mon père qui est en Ehpad à La Saulce. Comme je ne conduis pas, cela me rend bien service. Ça ne me gênait pas de payer avant, mais le système n'était pas très pratique, car il fallait acheter les cartes par correspondance. Cela dit, la gratuité, c'est bien, on ne va pas dire le contraire !* »



Une dizaine d'aller-retours en car entre La Saulce, Tallard et Gap sont assurés tous les jours de semaine par « L'Agglo en bus ».

Un réseau de 54 lignes dans l'agglomération

Le réseau de « L'Agglo en bus » comprend 54 lignes :

- 13 lignes de bus urbains à Gap (10 lignes de bus régulières et 3 navettes)
- 3 lignes régulières sur l'Agglomération (dont les lignes 100 *Le Vivas/La Saulce-Tallard-Gap* et 30 *La Freissinouse-Pelleautier-Gap*)
- 38 lignes de transports scolaires (ouvertes à tous les publics, mais en priorité pour les scolaires ; ces lignes fonctionnent uniquement hors vacances scolaires).

Par ailleurs, il existe deux lignes saisonnières (*Gap-Charance-Bayard* en été et *Gap-Bayard-Laye* pendant les vacances de Noël et de février). Et les Taxibus (transport à la demande) proposent 8 circuits vers les hameaux et quartiers excentrés de Gap, du lundi au samedi (1,50 € par trajet, sur réservation).



MAINTENANT, DANS L'AGGLO, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

**AVANT...
J'ETAIS AU
BOUT DE
MA VIE...**

MAIS ÇA C'ÉTAIT AVANT !

**MAINTENANT
ON ME RECYCLE !**

**DÉCOUVREZ
LES NOUVELLES
CONSIGNES DE TRI
SUR
www.gap-tallard-durance.fr**

Communauté d'Agglomération
GAP-TALLARD-DURANCE

CITEO

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ? 04.92.53.15.85 ou www.gap-tallard-durance.fr

De nouvelles consignes de tri plus simples

Du fait de l'évolution des consignes de tri, celles-ci sont désormais plus simples. Plus d'hésitation : c'est un emballage, je le dépose dans l'équipement de collecte de couleur jaune (bac, colonne ou conteneur semi-enterré).

- Il est inutile de le laver mais il faut bien le vider.
- Les emballages doivent être déposés en vrac (pas dans un sac).
- Attention : seuls les emballages sont concernés, aucun objet, quel que soit le matériau, ne doit être déposé dans les équipements de collecte du tri sélectif ! Dans ce cas, vous devez vous rendre à la déchetterie de Patac (Gap) ou à celle des Piles (Tallard).

Vous pouvez détacher les pages 7-8 afin de conserver les consignes de tri et les afficher chez vous.

Jusqu'ici, de nombreux déchets plastiques et en aluminium étaient au bout de leur vie : jetés à la poubelle... Mais ça, c'était avant !

À partir du 17 novembre, les consignes de tri sélectif se simplifient pour les bacs, colonnes ou conteneurs jaunes.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal ou en carton. Faute de savoir comment les recycler, nous devions jeter de nombreux déchets plastiques ou en aluminium avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de trouver des solutions pour les recycler et trouver des débouchés pour ces matières.

Parallèlement, le centre de tri de Manosque, où sont transportés les déchets de l'Agglomération, a bénéficié d'une modernisation importante qui lui permet de trier davantage d'emballages. Ce centre de tri peut ainsi traiter ces nouvelles résines plastiques mais également récupérer et valoriser les petits emballages en aluminium (comme les emballages de fromages fondus ou les gourdes de compote) ou les dosettes de café (style Nespresso).

Pourquoi le tri est un vrai geste pour l'environnement

Une fois vos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permet de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment ! Avec ce système, nous limitons aussi les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et à la fabrication des produits finis.

Le recyclage favorise enfin d'importantes économies d'énergie : fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'utiliser 95% d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (la ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium).

Pour l'Agglomération, cette préoccupation est une priorité. L'année prochaine, elle créera ainsi une déchetterie supplémentaire à Gap, à la Flodanche, sur la route de Briançon. L'Agglo continue également ses actions sur le compostage des déchets pour les particuliers aussi bien en habitat pavillonnaire que dans les copropriétés volontaires.

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

1 C'est un emballage ?
Dans le bac de tri !
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3 Déposez vos emballages en vrac dans le bac.

Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

04.92.53.15.85 ou www.gap-tallard-durance.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRIFR

Communauté d'Agglomération
GAP-TALLARD-DURANCE

CITEO

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



NOUVEAU

AUTRES EMBALLAGES PLASTIQUES et **AUTRES EMBALLAGES MÉTAL**



À JETER

VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE

OBJETS



À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS



Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

04.92.53.15.85 ou www.gap-tallard-durance.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRIFR

Communauté d'Agglomération
GAP-TALLARD-DURANCE

CITEO

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastiques et en métal.

Toutes les barquettes



Tous les flacons et bidons



Tous les sacs et sachets



Tous les films

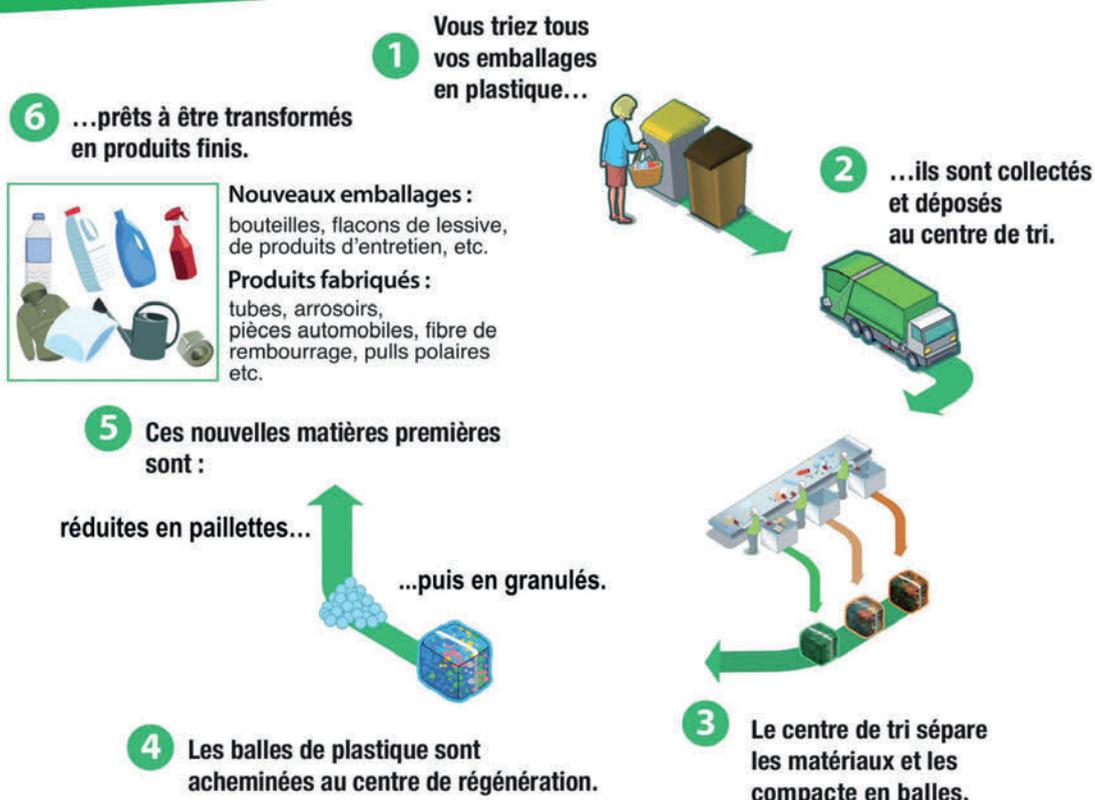


Tous les métaux



... Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !



#SUIVEZMOI
SUR CITEO.COM



MAINTENANT, DANS L'AGGLO, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Les exemples d'emballages que vous pourrez désormais trier

Voici une liste indicative d'emballages que vous pourrez déposer dans les bacs, colonnes ou conteneurs jaunes à partir du 17 novembre :

- **Pour les emballages en plastique** : tous sans exception sont désormais acceptés.
En plus des bouteilles et flacons, on trie le cellophane, les sacs, sachets, barquettes, blisters, emballages en polystyrène, pots de crème, de yaourts, tubes de dentifrice...
- **Pour les emballages métalliques** : en plus des couvercles et boîtes de conserve et des canettes, on trie désormais les capsules métalliques de café ou thé, les capsules de bouteilles, les emballages souples (compotes par exemple), les tubes de crème, les boules de papier aluminium, les entourages de bougies...
- **Pour les emballages en papier-carton et les briques alimentaires** : aucun changement.

Les chiffres du recyclage dans l'Agglo

En 2017, le tri sélectif sur le territoire de la Communauté d'agglomération a permis de recycler :

- 1260 tonnes de bouteilles et pots en verre
- 1071 tonnes de papier
- 390 tonnes de petits cartons d'emballage
- 156 tonnes de bouteilles et flacons plastiques
- 74,5 tonnes de boîtes de conserve, bidon en acier
- 30,6 tonnes de briques de lait et jus de fruit
- 7 tonnes de canettes et aérosols en aluminium

“ Il est important que des efforts soient réalisés afin de réduire significativement les déchets jetés dans la poubelle classique d'ordures ménagères. C'est une nécessité pour l'environnement. C'est aussi un impératif économique : les coûts de traitement et de mise en décharge de ces déchets ne cessent d'augmenter chaque année. ”

Jean-Pierre Coyret, vice-président de la Communauté d'agglomération délégué à la collecte et au traitement des déchets



Désormais, tous les emballages plastiques et métalliques peuvent être triés dans les bacs, colonnes ou conteneurs jaunes.
(Photo ©Citeo/Pierre Antoine)



ACANTHIS LABORATOIRE : LE VÉGÉTAL BIO À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

Le laboratoire Acanthis, qui réalise des produits à base de plantes bio, est installé dans la zone d'activité de Lardier-et-Valença. Une entreprise florissante avec un chiffre d'affaires avoisinant les 2 M€. En juin 2019, elle inaugurerà son nouveau laboratoire de production.



Herbiolys, la marque de produits finis

Le laboratoire fabrique ses propres produits sous la marque Herbiolys, qui comprend 250 références, labellisée Nature et Progrès. Herbiolys s'exporte dans le monde entier. La marque est même distribuée au Japon et en Belgique. En France, ses produits sont commercialisés en magasins bio, diététiques et en pharmacie. Herbiolys possède son propre site de vente sur internet et peut compter aussi sur une dizaine de revendeurs en ligne.



L'agglomération Gap-Tallard-Durance recèle bien des pépites économiques. L'une d'elles se trouve à Lardier-et-Valença. Acanthis laboratoire y fabrique des produits de phytothérapie, gemmothérapie, des complexes de plantes, des élixirs floraux, de la sève de bouleau, des huiles végétales, des savons à froid. Soit 300 à 400 plantes en bio et du travail de très haute qualité. L'une de ses activités consiste à être façonnier pour le compte d'entreprises des secteurs cosmétique, diététique, vétérinaire et pharmaceutique.

Le laboratoire a été créé en 2004 par des botanistes et des cueilleurs de plantes originaires de toute la France. Aujourd'hui, quatre associés composent le noyau dur d'Acanthis, qui emploie 14 salariés. Après une première année à Châteaueux, le laboratoire s'est installé dans la zone d'activité de Lardier, à la fois proche d'un transporteur et de l'A51.

Près de 1 M€ pour créer un laboratoire de production

Peu à peu, la société s'est agrandie, a monté Olys, un espace de bien-être par les plantes, et disposera dès juin 2019 d'un nouveau bâtiment de production de 500 m² au sol avec une mezzanine de 200 m² destinée au stockage. Le tout conçu à base de matériaux en éco-construction, en adéquation avec la philosophie de la société. « *Nous aurons un laboratoire de recherche industriel, avec une aide de l'Europe, via la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, potentiellement à hauteur de 200 000€. On avoisine le million d'euros sur la totalité du projet. Ce bâtiment nous garantira un confort de travail incomparable par rapport à ce que nous avons actuellement et un outil bien plus performant en termes de productivité* », estime le gérant Benoît Articlax.

Plus tard, Acanthis entend développer un jardin médicinal de 3 hectares à destination du grand public et prévoit d'embaucher trois personnes dans les trois ans. « *Pour cela, nous avons besoin d'un appui politique important, l'accessibilité au jardin est capitale pour la réussite du projet et pour le moment rien n'est validé* », ajoute Benoît Articlax.

AGENDA

VOTRE AGENDA CULTUREL

NOVEMBRE

**Mardi 27 novembre à 20h30 – Théâtre La passerelle – Gap
Gira & Dança Sinfônica**



Depuis plus de 40 ans, la compagnie "Grupo Corpo", créée par les frères Paulo et Rodrigo Pederneiras, explore et invente une danse éminemment brésilienne, mêlant ballet classique, danses traditionnelles, samba et capoeira dans des chorégraphies à couper le souffle. Impossible de résister à l'incroyable vitalité de la compagnie Grupo Corpo.
Entrée : de 6 à 30 €.

**Mercredi 28 novembre – Centre social Saint-Mens – Gap
Séance de Planétarium**

À 14h, 15h et 16h;

Le planétarium est un système immersif, vous entrez dans un dôme gonflé. Un animateur vous fera découvrir le ciel et ses secrets. Chaque séance dure 45 min.

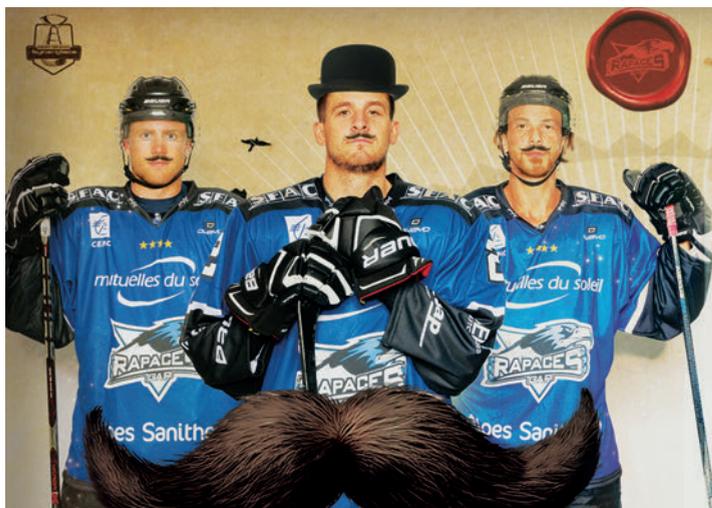
Entrée Gratuite.

30/11 (20h30) – Alp'Arena Gap

Match de Hockey – Gap vs Bordeaux

Dans le cadre de la Synergglace Ligue Magnus, Les Rapaces de Gap affrontent les Boxers de Bordeaux.

Tarifs : de 13 à 15€



DÉCEMBRE

**Du samedi 1^{er} au lundi 24 décembre – Centre-ville – Gap
Marché de Noël**

Tous les jours de 10h à 19h.

Profitez du plus grand Marché des Alpes du Sud sur 4 places du centre-ville : place Jean Marcellin, place de la République, place aux Herbes et place Gavotte. Des chalets, des spectacles et de nombreuses animations, en présence du Père Noël !

Samedi 1^{er} décembre – Barcillonnette

Mise en forme par la marche nordique

De 9h30 à 11h et de 14h à 15h30.

Activité alliant plaisir d'être en extérieur et bienfaits de la gymnastique d'entretien. Pour tous publics, tous niveaux, prêt de bâtons.

Organisation : Florence DELPRAT (CEFTER-PACA).

Sur réservation pour connaître le lieu de rendez-vous.

Contact : 06 83 05 71 69.

Samedi 1^{er} décembre à 19h – Sigoyer

Soirée œnologique

Dégustation de vins d'un vigneron artisan BIO de Saumur (Maine & Loire) du Domaine Les Cabor.

Tarif dégustation et repas : 25 €.

Contact : 06 87 24 64 83.

Dimanche 2 décembre – Salle des fêtes – Pelleautier

Vide ta chambre

Toute la journée. Le principe est le même qu'un vide-greniers, à la seule différence que les objets à la vente sont ceux que l'on peut trouver dans une chambre d'adulte ou d'enfant.

Organisé par l'association Les Enfants D'Abord.

Contact : 06 77 17 67 48.

Vendredi 7 décembre à 18 – Médiathèque – Tallard

Rencontre littéraire

Geneviève Mansoux présente La Fête au Bouc de l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa. L'occasion de vous rattraper, si vous l'aviez manquée à Gap, le 13 octobre dernier. Venez débattre des thèmes abordés dans ce magnifique roman du Prix Nobel de Littérature 2010.

Samedi 8 décembre à 14h30 – Salle des Fêtes – Neffes

Marathon de belote

Venez participer au grand marathon de belote de Neffes. Inscriptions sur place.

Contact : 06 75 86 70 22

Dimanche 9 décembre à 14h15 – Salle des Fêtes – Neffes

Tournoi de Tarot

Amateurs de tarot, le tournoi de Neffes vous attend. Inscriptions sur place.

Contact : 06 75 86 70 22





Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat
Provence-Alpes-Côte d'Azur



AUJOURD'HUI
JE FAIS DU
SKATE

DEMAIN
JE FABRIQUE
VOTRE SKATE



Filières
et secteurs
d'activités



CHOISIS
TON AVENIR
AVEC L'UNIVERSITÉ
DES MÉTIERS

GAP

10, route de Graffinel
05000 GAP

04 92 53 98 00

urma.gap@cmar-paca.fr

urma-paca.fr | CONFIEZ-NOUS VOTRE TALENT, NOUS EN FERONS UN MÉTIER.

